

	Séminaire du Conseil Scientifique de l'EHESP 7 et 8 juin 2012 Compte-rendu synthétique, recommandations et avis	Référence	DR – CS - 4
		Révision	21/6/2012
		Date d'application	21 juin 2012
		Version	21 juin 2012

Liste des présents

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Christine COLIN Jacqueline CLAVEL Etienne MINVIELLE Jean-Paul MOATTI	Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Régine BERCOT Catherine LE GALES Philippe MOSSÉ <i>ABSENT : Jean-Claude MOISDON</i>
Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Joseph NGATCHOU WANDJI Denis ZMIROU-NAVIER Patrick ZYLBERMAN <i>Absent : Claude MARTIN</i>	Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN Jeanine POMMIER
Représentants des autres enseignants chercheurs : Agnès DUCROS Nathalie BONVALLOT	Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Fabien MERCIER Catherine ROUILLON-BARTOLETTI
Représentants des étudiants préparant un doctorat : Imaine SAHED	
Personnes de l'EHESP : Catherine DESSEIN, directrice adjointe Antoine FLAHAULT, Directeur EHESP Marie-Aline BLOCH, directeur de la recherche Viviane KOVESS, Epi-infobioStat Roland OLLIVIER, IdM (présent le 7 après-midi) Olivier THOMAS, LERES Martine BELLANGER Philippe GLORENNEC <i>Jean-Marie ANDRE, SHSC : absent</i>	

<p><u>Correspondants-recherche</u> Sarah KITAR Philippe GLORENNEC Blanche LE BIHAN (présente le 7 matin) Xavier de LAMBALLERIE Karine GALLOPEL-MORVAN Jean-François GUEGAN Denis BARD Alexia KIEFFER Barbara LE BOT</p>	
--	--

A noter que les phrases en gras dans le texte correspondent à des avis du conseil scientifique

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité	
Introduction sur les objectifs du séminaire du conseil scientifique (C. Colin)	La présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil scientifique ainsi qu'à ses invités : Martine Bellanger et Philippe Glorennec à titre d'invités permanents, les directeurs de départements, et les correspondants-recherche invités spécialement au séminaire. Elle rappelle l'historique des séminaires du conseil qui ont commencé en avril 2008. Elle présente les objectifs de ces deux journées : permettre des discussions approfondies et libres autour de l'état des lieux, examiner les propositions et faire des recommandations pour orienter la recherche de l'EHESP. Celles-ci seront discutées au conseil scientifique du 8 juin et au séminaire du conseil d'administration des 21 et 22 juin.	
Cadrage général de la politique et stratégie scientifiques		
Historique de la construction de la politique scientifique (A. Flahault)	Antoine Flahault présente l'historique de la construction de la politique scientifique, en s'appuyant sur la feuille de route du directeur de l'EHESP (février 2008), ainsi que la politique scientifique de l'EHESP adoptée par le CA (7 juillet 2010). Depuis 2007, l'évolution de l'école a été accompagnée avec bienveillance par les membres du conseil scientifique, en soutenant les projets des enseignants-chercheurs. L'action de l'EHESP en recherche paraît cependant très diversifiée, et il est difficile d'en rendre compte de manière synthétique. Le rôle du Conseil scientifique a évolué, ce qui l'amène aujourd'hui à proposer des orientations et recommander des choix pour la recherche.	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
	<p>L'enjeu est d'assumer la position de l'école, entre recherche académique, enseignement supérieur, formation professionnelle et liens avec les milieux socio-économiques. Le risque de cloisonnement ou d'instrumentalisation de la recherche est à prendre en compte. Il évoque la possibilité de créer un comité d'éthique, piloté par le Conseil scientifique, qui pourrait garantir que les équipes travaillent en toute indépendance.</p> <p>L'accompagnement et le soutien des enseignants qui n'ont pas d'activité de recherche vers un engagement en recherche est un enjeu. Des congés sabbatiques « recherche » sont envisagés par la direction pour permettre aux enseignants de lancer leurs activités de recherche en étant partiellement déchargés de leurs enseignements.</p> <p>La labellisation des équipes de recherche doit être portée au niveau institutionnel. Le positionnement en regard d'équipes internes ou d'une implication dans une UMR, dans un contexte français évolutif, doit continuer à être clarifié. Actuellement, l'EHESP est très impliquée dans les politiques de trois UMR dont elle est une des tutelles. Les équipes propres peuvent évoluer dans une optique d'UMRisation.</p>	
Le paysage de la recherche aujourd'hui :		
Présentation des 3 UMR par leur directeur ou son représentant	<p>Xavier De Lamballerie présente l'UMR 190 EPV. Plusieurs éléments sont discutés relativement à l'organisation du travail des chercheurs, notamment les enjeux liés à l'existence de petits groupes de chercheurs EHESP en santé publique insérés dans un grand groupe de chercheurs d'autres disciplines (l'équipe de l'UMR). En fait ce modèle a été adopté en raison de l'impossibilité de créer de grandes équipes disciplinaires. Il pourrait évoluer et n'est pas exclusif.</p> <p>-----</p> <p>Jeanine Pommier présente l'UMR 6051 CRAPE La constitution des pôles dans l'UMR CRAPE a tenu compte des recommandations de l'AERES mais pourrait évoluer.</p> <p>-----</p> <p>Denis Zmirou présente l'UMR 1085 IRSET En complément, Olivier Thomas précise que la place actuelle du LERES en tant que plateforme dans l'IRSET pourrait évoluer dans le cadre d'une reconfiguration, au regard de</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
	<p>l'activité de recherche qu'elle développe.</p> <p>-----</p> <p>Commentaires généraux</p> <p>Les sciences sociales de la santé sont intégrées dans des équipes généralistes, et il n'existe que peu d'équipes propres pour les faire émerger (hormis quelques équipes comme le CERMES ou le SESSTIM). L'existence d'une masse critique en sciences humaines et sociales en santé publique est un des atouts de l'EHESP. Il est rappelé qu'un affichage disciplinaire permet d'entrer dans un processus de labellisation, mais n'empêche pas un travail thématique interdisciplinaire. Il serait envisageable par exemple de faire labelliser une équipe « santé » par l'INSERM au sein d'unités généralistes. Diverses formules sont donc possibles</p> <p>Par ailleurs, on convient que les charges d'enseignement, même lourdes pour les professeurs-chercheurs, constituent aussi un investissement, notamment pour le recrutement d'étudiants en recherche. A noter par ailleurs que les enseignements continuent de se faire à la fois dans des domaines spécifiques et dans des disciplines généralistes.</p>	
Présentation globale des chaires par type et du modèle de centre interdisciplinaire de recherche	Présentation rapide des chaires par Marie-Aline Bloch qui seront discutées lors du prochain CS. Présentation des CIR par Marie-Aline Bloch qui seront discutés plus loin.	
Vision d'ensemble et état des forces (M.A. Bloch)	<p>Présentation d'ensemble et état des forces par Marie-Aline Bloch.</p> <p>Il est proposé que le conseil scientifique se construise une grille de lecture pour proposer des orientations face à cet état des lieux. Les orientations peuvent être définies selon des critères académiques (sujets de <u>recherche</u> méritant un renforcement), par rapport aux enjeux de <u>formation</u> ou selon les demandes et les <u>besoins</u> des acteurs socio-économiques.</p> <p>Il apparaît que l'école devrait développer des forces propres et autonomes en termes de recherche (unités labellisées propres), au-delà des associations avec d'autres établissements. Ces équipes permettraient de définir une thématique d'expertise bien identifiée à l'EHESP, en cohérence avec la proposition de président du CA. L'enjeu est alors de concilier une offre complète de formation couvrant tous les champs de la santé publique, et la constitution d'une force de recherche dans quelques domaines.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
	<p>Les domaines « management des organisations de la santé et du social » et « professionnels de santé et du social et qualités des pratiques » constituent des besoins d'enseignements importants à l'école, mais ne s'adosent pas suffisamment à la recherche. Outre les domaines couverts par les 3 UMR actuelles, il serait souhaitable à terme que ces derniers se développent à travers des projets d'équipes labellisées. Il est en effet nécessaire d'adoser les formations professionnelles des futurs cadres à une activité de recherche.</p> <p>Par ailleurs, la présence à l'EHESP des formateurs professionnels constitue une richesse. La participation des professionnels à la recherche peut être envisagée sans avoir pour autant comme objectif de les faire devenir publiants à titre personnel. Des dispositifs sont à imaginer pour permettre de faire de la recherche avec et/ou par les professionnels, sur le modèle de la recherche clinique. L'objectif est de faire bénéficier la recherche de la connaissance des professionnels et de permettre aux professionnels de s'appuyer sur les résultats de recherche pour les formations.</p> <p>La thématique transversale des inégalités de santé constitue une force interdisciplinaire. Il est rappelé que la question des inégalités de santé est centrale pour l'enseignement, la recherche et les politiques de santé. Il est convenu qu'il n'y a pas lieu d'en faire une équipe de recherche propre, car l'EHESP aborde cette question à travers tous les domaines de la santé publique. Il s'agit d'une thématique importante et fédératrice, du fait du positionnement privilégié de l'EHESP avec les milieux professionnels.</p> <p>Par ailleurs, la politique de recrutement doit être pragmatique et être raisonnée en fonction des candidats, en trouvant un équilibre entre les profils de chercheurs académiques et d'enseignants.</p> <p>Il serait utile d'observer les liens entre les domaines de recherche et les champs disciplinaires et d'évaluer le potentiel de chaque discipline par domaine de recherche.</p>	
<p>Projets d'équipes d'accueil :</p> <p>-Equipes portées par l'EHESP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe management des organisations de santé (E. Minvielle) • Equipe en sciences infirmières et paramédicales (M. Rothan Tondeur) <p>-Equipe Paris Descartes en santé mentale /</p>	<p>Présentation du projet d'équipe sur le management des organisations en santé par Etienne Minvielle.</p> <p>On remarque que l'équipe intègre à la fois les forces existantes et présente une progression très intéressante depuis le CS de février, répondant ainsi aux attentes du CS.</p> <p>L'objectif est d'avoir une taille critique minimale pour répondre aux critères de l'AERES. Les axes de recherches pourraient être encore resserrés en vue de l'évaluation de l'AERES.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
gestion des catastrophes (D. Bard)	<p>Il est nécessaire de préciser les relations entre le CRAPE et cette équipe. L'IDM permet d'obtenir un lien avec les milieux professionnels. La question de l'appui sur les partenaires internationaux qui pourraient ouvrir les portes d'établissements de pays émergents est soulevée. Pour le recrutement des doctorants, la problématique est de trouver de bons candidats pour réaliser des thèses sur ces thématiques. On pourrait envisager de flécher des contrats doctoraux sur les thématiques de l'équipe. La création d'un master-recherche à l'EHESP constituerait un vivier pour le recrutement des doctorants.</p> <p>-----</p> <p>Présentation du projet d'équipe en santé mentale et gestion des catastrophes par Denis Bard.</p> <p>Le projet d'équipe est actuellement porté par l'université Paris 5 et rattaché à l'école, dans la lignée d'un renouvellement de l'équipe 4069. Les relations entre l'EHESP et Paris 5 doivent être clarifiées, et l'identification de l'institution porteuse de l'équipe est à rediscuter. Il s'agit plutôt d'une (re)création d'équipe que d'un renouvellement étant donnée la redéfinition des axes de recherche. La thématique de cette équipe impliquerait qu'une partie des enseignants-chercheurs de l'EHESP déjà impliqués dans des UMR se redistribuent en intégrant cette nouvelle équipe. Il faut s'interroger sur la cohérence d'ensemble des unités dans lesquelles l'EHESP investit ses forces.</p> <p>La vie scientifique de l'école s'organise autour de projets, ce qui ne nécessite pas forcément d'ajouter de nouvelles structures. L'évaluation des équipes en épidémiologie est souvent au cœur de l'évaluation des écoles de santé publique mais le retard de l'EHESP dans le domaine de l'épidémiologie est historique en regard des autres équipes françaises. Il faut cependant considérer que, outre la recherche en méthodologie, la recherche épidémiologique dans les domaines reconnus comme des forces à l'EHESP est aussi importante, comme ceux développés par exemple par l'IRSET en santé environnement travail et par l'UMR 190 dans le domaine des maladies infectieuses et des épidémies. Les épidémiologistes de l'EHESP sont d'ailleurs répartis au service de ces thématiques.</p> <p>On souligne la production scientifique de Viviane Kovess ainsi que celle de Denis Bard.</p> <p>En santé mentale, compte tenu du départ de Viviane Kovess, il pourrait être envisagé de créer une chaire, pour permettre le recrutement d'une personnalité scientifique experte en</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
	<p>santé mentale qui pourrait poursuivre le développement des recherches dans ce domaine.</p> <p>En définitive, les membres du CS ne sont pas en faveur du projet présenté. Toutefois, l'école pourra soutenir le montage de projets et la recherche de crédits sur ces thématiques pour permettre à tous les chercheurs de l'EHESP impliqués de travailler ensemble, par-delà leur appartenance à différentes équipes labellisées.</p> <p>: Le projet de reconfiguration de l'équipe n'est pas soutenu par le CS. Les travaux proposés pourraient trouver une suite dans d'autres dispositifs évoqués (projets de recherche, chaire, etc.).</p>	
Horizon à 5 ans avec des questions où l'on sollicite les membres du conseil scientifique		
<p>Questions par champs disciplinaires (Présentation par M.A. Bloch puis échange) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle stratégie en épidémiologie et biostatistiques ? polarisation ou éclatement ? - Equipe management : quel périmètre ? mise en place d'un centre interdisciplinaire de recherche ? - Equipe sciences infirmières et paramédicales : partenariat avec Marseille ? mise en place d'un centre interdisciplinaire de recherche ? - Biodiversité : Evolution du centre interdisciplinaire Biodiv ? perspective de partenariat dans le cadre d'une nouvelle UMR ? - Politiques publiques : articulation du département des politiques de santé du PRES SPC et lien avec le CRAPE ? 	<p><u>Epidémiologie biostatistiques et sciences de l'information</u></p> <p>L'épidémiologie, les biostatistiques et les sciences de l'information nourrissent les thématiques de recherche de l'école. L'intérêt de développer les sciences de l'information, notamment par l'articulation avec l'équipe de management pour valoriser les bases de données hospitalières, est souligné. Il faut cependant veiller à ce que la recherche ne soit pas instrumentalisée.</p> <p>Un travail stratégique est à mener pour identifier les forces de la recherche française dans ces champs et les domaines d'application, pour permettre de positionner l'école et envisager des éventuels partenariats (INRIA, etc.).</p> <p>La recherche de l'EHESP doit servir les formations. On prévoit que les compétences des élèves que nous formons à l'école devront évoluer, en intégrant les sciences de l'information et les biostatistiques (par exemple pour les pharmaciens inspecteurs de santé publique en ce qui concerne la pharmacovigilance).</p> <p>-----</p> <p><u>Management</u></p> <p>Les membres du CS considèrent qu'il n'est pas nécessaire de créer un nouveau CIR et proposent de mettre en place un « fonds de soutien à l'émergence », qui pourra notamment soutenir la recherche en management.</p> <p>Le prochain CS définira les objectifs et la procédure pour ce fonds qui complètera les dispositifs existants de la DR : projets jeunes chercheurs, fonds d'amorçage et programmes transversaux. Le CS se prononcera dans un deuxième temps sur le projet en management,</p>	<p>Etablir une procédure pour les</p>

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
	<p>sur la base du projet scientifique qui sera proposé, et recommandera au CA le budget et la durée qui lui seront accordés (a priori jusqu'à la date de la création de l'EA en janvier 2014). -----</p> <p><u>Sciences infirmières</u> Le projet est de créer une équipe d'accueil pour à terme mettre en place une UMR en partenariat entre l'EHESP et l'Université d'Aix-Marseille. Ainsi un fonds de soutien à l'émergence peut être envisagé dans le domaine des sciences infirmières et paramédicales, avec un apport de l'EHESP et de l'université d'Aix-Marseille. Des collaborations sont également possibles avec la faculté de sciences infirmières de l'Université de Montréal, qui a développé une recherche de haut niveau et forme des doctorants en sciences infirmières. Le département de sciences infirmières a aujourd'hui un projet de master recherche en sciences infirmières et paramédicales qui pourrait appuyer la dynamique de recherche dans le domaine de la recherche en sciences infirmières et paramédicales, et permettre ainsi à des infirmiers et d'autres paramédicaux de poursuivre des travaux voire une carrière de recherche en France. Une doctorante est actuellement en formation dans le département et une enseignante du département vient de soutenir sa thèse de doctorat en sciences infirmières en Grande Bretagne. Pour le CS, le statut épistémologique et le domaine couvert à l'Ecole par les sciences infirmières doivent être précisés. Le débat sur cette question doit être poursuivi en présence de Monique Rothan-Tondeur et éventuellement d'invités (professeurs de l'Université de Montréal, chercheurs en épistémologie des sciences, etc.). -----</p> <p><u>Biodiversité</u> Présentation par Jean-François Guégan du CIR Biodiv. Les thématiques abordées sont importantes pour une école de santé publique. Dans l'état actuel des forces, il ne sera sans doute pas possible d'investir l'EHESP en tant que cotutelle de l'UMR MIVEGEC. L'objectif des CIR était au départ de faciliter l'insertion des chercheurs dans des unités</p>	<p>fonds de soutien à l'émergence d'équipes de recherche.</p> <p>Cette discussion pourra être abordée lors d'un prochain séminaire du CS.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
	<p>labellisées. Cet objectif étant déjà atteint, le CIR Biodiv n'a plus de raison d'être et il est proposé de le fermer. Mais il est possible d'envisager une formalisation de liens entre l'EHESP et l'UMR sous forme de conventions de mise à disposition de chercheurs de l'EHESP, si nécessaire.</p> <p>La politique scientifique devrait aujourd'hui inciter les chercheurs à se rattacher aux UMR que l'EHESP a identifiées, et dont elle est membre ou associée, pour éviter une « atomisation » de ses forces au niveau d'un trop grand nombre de structures.</p> <p>Le CS recommande de fermer le Centre interdisciplinaire de recherche sur la biodiversité. Les recherches menées devront être poursuivies, dans le cadre de collaboration avec l'UMR Mivegec.</p> <p>-----</p> <p><u>Politiques publiques</u></p> <p>Le département des politiques de santé du PRES SPC n'est pas une structure de recherche mais une structure d'animation scientifique, dont l'EHESP est membre. Le CS se réjouit qu'un « think-tank » se réunisse dans ce cadre sous la direction de Didier Tabuteau. A noter qu'un projet d'équipe de recherche centré sur le droit de la santé est porté par Paris 5 (Anne Laude et Didier Tabuteau).</p> <p>Des collaborations entre cette structure d'animation scientifique et le CRAPE peuvent être renforcées.</p> <p>D'autres collaborations entre le CRAPE et Rennes 2, dans une logique de site sont également à encourager.</p> <p>Tout chercheur de l'EHESP dans le domaine des politiques publiques devrait être rattaché au CRAPE.</p> <p>L'EHESP doit être vigilant sur la conservation de la pluridisciplinarité du CRAPE, qui, de plus, ne doit pas être appauvri par la création de l'équipe en management.</p>	<p>La proposition de fermeture du CIR Biodiv devra être soumise à un prochain CA</p>
Politique de site :	Olivier Thomas présente le PRES Université Européenne de Bretagne.	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
<p>-Rennes/UEB (animation par O. Thomas)</p> <p>-Marseille/IHU (animation par X. De Lamballerie)</p> <p>-Paris SPC/équipes parisiennes/ IDEX (animation par A. Flahault avec présentation sur l'IDEX)</p>	<p>Il est précisé à l'issue de la présentation que la logique de site de l'EHESP se situe essentiellement à Rennes où elle est renforcée avec la création de locaux communs sur son campus (IRSET, MSHB).</p> <p>Xavier De Lamballerie présente le site de Marseille et l'IHU sur les maladies infectieuses. Il est précisé à l'issue de la présentation que l'EHESP est partenaire de l'IHU. Des projets de recherche en management pourraient être développés dans ce cadre en relation avec les équipes de SHS et de santé publique déjà présentes dans le cadre de l'IHU.</p> <p>Antoine Flahault présente le PRES Sorbonne-Paris-Cité et l'IDEX. Il rappelle que l'EHESP a développé une politique de site importante, pour ouvrir le campus qui paraissait enclavé, et avec une perspective nationale conformément à sa mission.</p> <p>À l'issue de sa présentation, il est mentionné que si la distance ne semble pas un problème majeur du point de vue du travail scientifique, l'enjeu concerne le management opérationnel. Il est donc nécessaire d'identifier des projets de collaboration tangibles. Les déterminants de la politique de site de l'EHESP sont à clarifier, et à mettre en cohérence avec les dynamiques régionales propres (et leur instabilité). Les sites sont différenciés et n'ont pas vocation chacun à porter l'ensemble de la politique de l'EHESP. Il faut donc clarifier les éléments portés par chacun des sites.</p> <p>Les enseignants-chercheurs de l'EHESP qui sont basés à Paris ne sont pas à ce jour rattachés à des équipes labellisées dans lesquelles l'école est impliquée. Il pourrait y avoir dans un premier temps la nouvelle équipe d'accueil en management des organisations en santé. Ce pourrait également être le cas du projet d'équipe de recherche dans le domaine des sciences infirmières, s'il se concrétisait voire ultérieurement d'un projet d'équipe sur le handicap.</p> <p>Une re-discussion générale de la politique de sites devra rapidement avoir lieu en CS en fonction des évolutions du contexte global de la recherche (assises de la recherche à l'automne).</p>	<p>A la suite de cette discussion, un prochain CS reviendra sur la politique de sites sous l'angle d'un équilibre à trouver entre le développement national de l'École et les dynamiques locales.</p>
<p>Lien entre départements et UMR (animation par M.A .Bloch)</p>	<p>Les UMR et les équipes de recherche labellisées sont rattachées directement aux établissements de tutelle.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
<p>Rattachement des enseignants chercheurs (animation par M.A. Bloch)</p>	<p>L'évaluation des enseignants-chercheurs est effectuée par le CNU (ce qui n'est pas le cas pour les professeurs contractuels de l'EHESP). Aujourd'hui pour ces derniers, les entretiens professionnels permettent de faire le point sur les activités avec leur directeur de département. Le groupe de travail sur le référentiel d'activité des personnels d'enseignement et de recherche se saisit de la question en intégrant l'ensemble des activités pour leur évaluation. L'activité de recherche se fait dans les équipes labellisées. Les départements ont une activité principale d'enseignement, et assurent la coordination entre la recherche et l'enseignement. A noter que des tensions peuvent exister entre les attentes des différentes unités auxquelles sont rattachés les enseignants chercheurs en termes de formation (départements de l'EHESP) et en termes de recherche (tutelles des équipes labellisées).</p> <p>Sur la question du rattachement des enseignants-chercheurs à des structures labellisées, trois situations pourront co-exister : les chercheurs qui seront rattachés à des unités labellisées propres à l'EHESP (futurs équipes en management et en sciences infirmières), les chercheurs rattachés à des unités labellisées en cotutelle avec l'EHESP (CRAPE, IRSET, UMR 190) et les chercheurs qui pour des raisons particulières sont rattachés à des unités labellisées mais avec lesquelles l'EHESP n'a pas de lien institutionnel. Les deux premières options sont à privilégier et la troisième doit rester exceptionnelle. Il est nécessaire de conserver un équilibre au sein des départements entre les différents profils d'enseignants (ayant une activité plus ou moins importante de recherche et/ ou d'expertise à côté de leur activité d'enseignement) avec le souci d'assurer au mieux à la fois les formations diplômantes et les formations dites professionnelles. Les recrutements doivent tenir compte de la nécessité de créer une masse critique sur les thèmes à prioriser, et de l'équilibre entre la recherche méthodologique et la recherche dans des champs d'application (en épidémiologie par exemple) Il sera nécessaire de préciser l'articulation entre les disciplines et les champs de recherche.</p>	<p>Lors de prochains CS, prévoir la suite de la présentation et de l'usage qui sera fait du référentiel</p> <p>Une information sur la GPEC de l'École sera donnée lors d'un prochain CS</p>
<p>Politique de soutien au développement des HDR : quels moyens ? (congé recherche, formation accompagnement HDR ...)</p>	<p>Marie-Aline Bloch et Olivier Thomas présentent les dispositifs d'accompagnement à la préparation des Habilitations à Diriger des Recherches (HDR). Le choix du tuteur de l'HDR est important pour les candidats et en termes de visibilité pour l'EHESP, et doit constituer un choix stratégique.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Avis	Suite à donner
	<p>Pour permettre aux enseignants de commencer ou reprendre une activité de recherche, voire de préparer leur HDR, les solutions envisagées sont un congé sabbatique recherche ou la préservation d'un mi-temps dédié à la recherche.</p> <p>Certains établissements accordent des décharges d'enseignement à l'arrivée des enseignants-chercheurs. Il faut cependant veiller à ne pas dévaloriser l'enseignement, qui constitue un réel apport. Il est nécessaire de faire preuve de souplesse pour des situations, qui ne nécessitent pas toutes les mêmes types de décharge. Dans un contexte de réduction du nombre de vacataires, il est nécessaire de vérifier la faisabilité de ces décharges en termes d'activité d'enseignement, qui impliqueront un coût. La direction doit formaliser un cadre, qui sera ensuite décliné dans chacun des départements.</p> <p>Le CS est favorable à la mise en place d'un dispositif de décharge d'enseignement, avec une souplesse sur les modalités de mise en œuvre, en prévoyant les coûts induits, et en garantissant l'équité et la transparence du processus et des modalités de la décharge.</p>	
Validation des 6 + 1 domaines de recherche et d'expertise (animation par M.A. Bloch)	<p>La promotion de la santé a été supprimée du titre du domaine « politiques sociales et de santé » suite à une décision du comité de direction de l'EHESP. Les membres regrettent que la lisibilité de ce domaine de recherche n'apparaisse plus dans cette terminologie.</p> <p>Le CS propose que le domaine soit renommé « politiques publiques et promotion de la santé ».</p>	
Un domaine à mettre en avant pour l'ensemble de l'EHESP ? (animation par C. Colin)	<p>Le CS propose que le management des organisations en santé constitue le domaine émergent en recherche et qu'il soit soutenu par l'EHESP. Par ailleurs la thématique qui concerne les pratiques professionnelles pourra à terme constituer un thème fort. La lutte contre les inégalités sociales de santé est un thème transversal pour l'ensemble des recherches menées.</p>	
Objectifs des chaires et cahier des charges (présentation par A. Flahault avec J. Pommier comme discutant) (30 min)	Ce point est reporté au CS du 17 septembre.	